



PROCES VERBAL REUNION SPORTIVE DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 22 JANVIER 2020

Lieu : SHYPE

Page | 1

Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H, LAROCHE S, MEYER P,
- **CNB :** PASCAUD L, GACHE B
- **COPO Natation :** ISSOT M,
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :**

Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** GAULIN I,
- **CNB :** VASCO AS,
- **COPO Natation :** YSABEL P, DEZON C,
- **USN24 :** MOREAUD S, BIL S,
- **CN ST ASTIER :** GRASSEIN F, BESSE E, BESSE F,

Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :** CATTIAUX M, VEYSSIERE F,
- **CN ST ASTIER :** PAGENOT M

Membres invités hors comité : Il s'agit des Présidents de club non élus au CODIR

- **ACAP :** P Heyer (Excusé)
- **CNB :**
- **COPO Natation :** ISSOT L (Présidente),
- **USN24 :**
- **CN MONTPON :**
- **CN ST ASTIER :**



	Présents	Excusés	Site Périgueux	Site Bergerac	Site Saint Astier	Site Sarlat	Site Autres
15 participants +	✓7	✓8	✓2	✓1	✓0	✓0	✓3
 Besse Frédéric SMS		✓					
 Issot Mathilde Mail	✓						
 Issot Lucette Mail	✓						✓
 Christel DEZON		✓					
 Sarah Bil		✓					
 Gaulin Huguette	✓		✓				
 Vasco anne sophie		✓					
 Patrick Heyer (mail)		✓					
 Pascal M	✓		✓				
 Elisa Besse		✓					
 LAROCHE Sylvie	✓						✓
 Ysabel Philippe		✓					
 Gache Baptiste	✓			✓			
 Isabelle GAULIN	?	✓	?	?	?	?	?
 Laurent PASC... 	✓						✓

12



Ordre du jour

Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du Comité Directeur,
- Les Présidents de clubs,

à assister au Comité Directeur du CD24 qui se tiendra le

MERCREDI 22 JANVIER 2020 à 20 h 30

PAR SKYPE MEETING sur le lien

<https://meet.lync.com/ffnatationlna.fr/equipements/UCRDV6DX>

S'il s'agit de votre première réunion skype meeting, vous pouvez cliquer sur ce lien ci-dessous

[Première réunion Skype ?](#)

Ordre du jour

- | | | |
|-----------|---|------|
| 1. | Présentation document AG du 2 Février 2020 <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du document • Commentaires et finalisation | 60mn |
| 2. | Divers <ul style="list-style-type: none"> • Questions diverses | 30mn |

Réponse souhaitée pour le 21/11/2020 sur le lien doodle <https://doodle.com/poll/gggzhdha4swt6bzf>

En comptant sur votre présence et en vous remerciant

Recevez mes sincères salutations

Laurent PASCAUD,

Cette convocation tient lieu d'ordre de mission





1. Présentation document AG

- Lecture du document avec quelques retouches.
- Les commentaires de Patrick Heyer et Lucette Issot furent pris en compte.
- Les principales modifications sont :
 - Page 73 : « Entre le 16 et 30 Septembre 2020. Ce choix permettra à la nouvelle équipe d'écrire sa nouvelle politique sportive et de valider le règlement et le calendrier de la saison 2021 dont la première compétition se déroulera mi-Octobre. » Cette proposition est abandonnée par décision du CODIR afin de laisser les clubs licencier les adhérents et respecter les règles de l'élection. En effet comme il faut être licencié sur la nouvelle saison, c'est-à-dire à partir du 16 Septembre 2020 et qu'il faut s'inscrire au minimum 1 mois avant l'élection, cette possibilité n'est pas possible.
 - Suppression page 65 du paragraphe en 2017...
- Pour le règlement des élections, le document a été revu et implémenté avec le Juriste de la FFN.
- Le document est validé à l'unanimité en CODIR en prenant compte des modifications ci-dessus.

Page | 4

2. Divers

- Pascal demande à quand remonte la suppression pour les Farnce Maîtres des indemnités de repas et/ou déplacements. Sylvie doit vérifier mais cela faisait suite à la demande de certains maîtres de donner aux jeunes plutôt qu'aux Maîtres et cela faisait suite aussi à une réduction des dépenses ; Les budgets et ce type de dépenses doivent être validés et inscrit dans le règlement.
- Changement de date ENF, la session du 15 Mars 2020 à Saint Astier est annulée et reportée à une date qui sera précisée ultérieurement.
Post meeting note : Après discussion avec Fabrice, cette date serait le samedi 14 Mars 2020 à 17h30 à la piscine Bertran de Born.
- Questions diverses
 - INDOOR 2KM : Problème de jury avec un manque d'officiel. Huguette informe que le Juge Arbitre pourrait l'annuler. Au vue du nombre de nageurs, (entre 25 et 30), les séries ne seront pas doublées. On serait sur une compétition de 2h30 sur 6 couloirs et de 3h30 sur 4 couloirs. La piscine est à notre disposition de 13h30 à 18h, soit 3h30 de compétitions.
 - INDOOR 2KM : Quelques nageurs pourront nager avec une licence Natation pour tous car il est impossible de prendre une licence « Promotionnelle », les serveurs étant fermés. Confirmation reçu de la FFN (M Pongenty et R Cabannes ce mercredi). Cela concernerait 2 ou 3 nageurs. Sylvie confirme que nous émettrons des fiches manuelles et que les résultats ne seront pas remontés.
- Paiement acompte Valade à effectuer cette semaine pour la NAN CUP.

Clôture de la réunion à 22h20 par SKYPE. Merci à tous.

